



**SNUipp-FSU 67**  
10, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15  
Mail : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)  
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>  
Page facebook : [www.facebook.com/basrhin.snuippfsu](http://www.facebook.com/basrhin.snuippfsu)  
page twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



## Déclaration liminaire au CTSD de rentrée du 2 septembre 2015

Madame l'Inspectrice d'Académie/DASEN du Bas-Rhin,

La France comptabilise 25 400 élèves supplémentaires à la rentrée. Le SNUipp-FSU s'en réjouit : tous ces nouveaux petits enfants représentent l'avenir et l'assurance que notre pays vieillira moins vite que ses plus proches voisins. Malheureusement, les enseignants qui les ont accueillis hier sont toujours en nombre insuffisant. Un enseignant pour 55 élèves ! Quand tous les indicateurs internationaux pointent du doigt le bénéfice, pour les apprentissages, d'un groupe restreint !

Nous allons répartir aujourd'hui les 33 ETP encore disponibles. Les écoles nécessitant des moyens humains supplémentaires sont bien plus nombreuses encore. Sans parler du manque cruel de remplaçants, tant dans les classes pour pallier les absences que pour permettre la formation continue pour laquelle notre ministre annonce un effort exceptionnel.

Pour ce qui concerne l'Education prioritaire, vous avez décidé de créer les postes nécessaires à la pondération des 9 journées. C'était prévu par les textes... mais vous n'avez pas eu les moyens d'ouvrir dans chaque école des postes pour le « Plus de maîtres que de classes » ou la scolarisation des moins de trois ans, dispositifs estampillés pourtant « priorités ministérielles ».

Un autre sujet nous préoccupe au plus haut point : le SNUipp-FSU dénonce de manière récurrente l'extension exponentielle des sites bilingues et habituellement nous pointons du doigt le surcoût de ce système inéquitable. Aujourd'hui, nous vous interrogeons sur les moyens de cette marche forcée : plusieurs directeurs ou directrices en colère nous ont déjà contactés, pour nous informer de l'absence de maître bilingue dans leurs écoles. Vous ouvrez des classes et vous n'avez pas d'enseignant compétent à mettre devant les élèves ! Et ce sont nos collègues qui affrontent les parents d'élèves excédés. Cette aberration doit cesser.

Les directrices et directeurs, d'ailleurs, parlons-en : l'essentiel de leur tâche devrait être consacré aux projets et au travail en partenariat (tant dans l'équipe qu'avec les partenaires extérieurs), nécessaires à la réussite des élèves, mais la lourdeur administrative croissante est un obstacle pour permettre de mener à bien ces missions. Depuis deux ans, le « Chantier métier » ouvert par le ministère a permis quelques petites avancées sur le temps de décharge, sur le déroulement de carrière, sur le régime indemnitaire et sur l'allègement des tâches. On est loin des modifications substantielles nécessaires pour revaloriser la fonction. Le « choc de simplification » que tous appellent de leurs vœux n'est qu'une goutte d'eau dans le désert, ridiculement insuffisante.

Le SNUipp-FSU67 souhaite enfin un bilan d'étape de la réforme des rythmes dans le département :

- Toutes les communes ont-elles finalisé un PEDT ? Les écoles en ont-elles connaissance ?
- Les écoles « en décret Hamon » poursuivent-elles toutes l'expérimentation ? Sinon, combien changeront d'emploi du temps, de quelle manière et pour quelles raisons ?

Pour terminer, lorsque le surnombre sera absorbé, comment comptez-vous faire face aux besoins ? Y a-t-il une liste complémentaire au concours ? D'autres contractuels seront-ils employés ? Ou bien alors des ineat seront-ils possibles ?

Cette nouvelle année scolaire vient à peine de commencer. Si reprendre la classe est un plaisir pour une majorité de collègues, tous sans exception mesurent l'ampleur des dégradations pour l'exercice de leur métier. Le SNUipp-FSU sera présent à leurs côtés pour défendre une école beaucoup plus ambitieuse.